

ASSEMBLÉE DU 22 NOVEMBRE 2023

À 17:00 HEURES

- ORDRE DU JOUR -

N/D: 1-5-3/07

Prendre note que les personnes qui le désirent peuvent adresser leurs interrogations portant sur l'ordre du jour aux membres du conseil en les acheminant à la direction générale, par courriel :

✉ bouchardj@mrclassomption.qc.ca;
✉ deslongchampsn@mrclassomption.qc.ca.

1. - **PRÉLIMINAIRES**
- 1.1 - Ouverture de la séance;
- 1.2 - Élection du préfet; (CP-5.1, R)
 - 1.2.1 Serment d'office;

1.3 - Adoption de l'ordre du jour; (R)

1.4 - Nomination du préfet suppléant; (CP-5.2, R)

1.4.1 Serment d'office;

1.5 - Adoption du procès-verbal du 23 octobre 2023; (R)

2. - **AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

2.1 - Avis de conformité :

2.1.1 Règlement numéro 368-23 de la Ville de L'Épiphanie;

2.2 - Plan régional sur les milieux naturels (PRMN) :

2.2.1 Adoption du projet de plan; **ajournement** (CP-4.1.1, R)

2.2.2 Réserve financière pour la mise en œuvre du PRMN relative à des mesures de restauration écologique; (CP-4.1.2, R)

- 2.3 - Acceptation du plan de travail de la firme EXP et signature de la convention d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL); (CP-4.2, R)

- 2.4 - Transfert budgétaire pour le poste « Honoraires professionnels – bien patrimonial (1-02-631-00-411-00) » du budget en cours pour le budget 2024; (CP-4.3, R)

- 2.5 - Projet Covoiturage Québec; (CP-4.4, R)

- 2.6 - Octroi d'un mandat à une firme d'arpenteurs – géomètres en vue d'une demande d'exclusion du territoire agricole pour un secteur de la rue Béram (L'Épiphanie); (CP-4.5, R)

- 2.7 - Projets d'ententes sectorielles en aménagement et développement :
 - 2.7.1 Entente sectorielle en aménagement et développement sur les milieux de vie durables; (CP-4.6.1, R)

 - 2.7.2 Entente sectorielle en aménagement et développement sur le maintien et la mise en valeur de la biodiversité ; (CP-4.6.2, R)

- 2.8 - Appui au projet Ici, on cultive la biodiversité de demain de Nature Action Québec; (CP-4.7, R)

- 2.9 - Programme de revalorisation des espaces industriels de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) :
 - 2.9.1 Mandat relatif à la préparation d'estimations de coûts pour la construction, la réfection et la mise à niveau des infrastructures et des aménagements pour la revitalisation de la zone industrielle à Repentigny; (CP-3.2.1, R)

3. - **ADMINISTRATION**

3.1 - Dépôt du rapport d'autorisation de dépenses et de paiement; (CP-5.16, D)

3.2 - Dépôt de l'état des résultats en date du 30 septembre 2023; (D)

3.3 - Prévisions budgétaires :

3.3.1 Adoption des prévisions budgétaires 2024 : (CP-5.3, R)

3.3.1.1 Partie I, Aménagement, environnement, développement économique, et administration; (doivent être adoptées par les municipalités membres de la MRC de L'Assomption à la majorité des voix);

3.3.1.2 Partie II (doivent être adoptées par les municipalités incluses dans le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal à la majorité des voix), ainsi que les autres responsabilités pour lesquelles la MRC de L'Assomption a déclaré sa compétence;

3.3.1.3 Partie IV, Code municipal, (doivent être adoptées par la municipalité régie par le Code municipal);

3.3.1.4 Partie V (doivent être adoptées par la municipalité ayant le bénéfice de cet éco-parc situé à Repentigny);

3.3.2 Avis de motion (projet de règlement numéro 180 décrétant la répartition des dépenses de la MRC de L'Assomption, selon les fonctions non-prévues au deuxième alinéa de l'article 188 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* ainsi que la contribution à un organisme de développement économique (dispositions de la Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 4 juin 2014 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2015-2016, L.Q., 2015, c. 8), également, une contribution sera prélevée pour la gestion des matières résiduelles, la gestion des RDD et des écoparcs, conformément aux déclarations de compétence en ces matières.
(CP-5.4, R)

3.4 - Indexation et grille salariale 2024; (CP-5.5, R)

3.5 - Versement d'une allocation mensuelle de dépenses; (CP-5.6, R)

3.6 - Calendrier des séances 2024; (CP-5.7, R)

3.7 - Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des élus; (CP-5.8, D)

3.8 - Mandat d'évaluation des bâtiments de la MRC de L'Assomption; (CP-5.9, R)

3.9 - Assurances générales de l'année 2024 :

3.9.1 Délégation au directeur général d'octroyer les contrats d'assurances générales pour l'année 2024; (CP-5.10.1, R)

3.9.2 Dépôt du procès-verbal de l'ouverture des soumissions en assurances générales; **(Ajournement)** (CP-5.10.2, D)

- 3.9.3 Contrat pour assurances Section 1, biens de toute description, bâtiments et contenu ainsi qu'équipements informatiques; (Ajournement) (CP-5.10.3, R)
- 3.9.4 Contrat pour assurances Section II, frais supplémentaires; (Ajournement); (CP-5.10.4, R)
- 3.9.5 Contrat pour assurances Section III, bris de machines; (Ajournement) (CP-5.10.5, R)
- 3.9.6 Contrat pour assurances Section IV, responsabilité civile générale; (Ajournement) (CP-5.10-6, R)
- 3.9.7 Contrat pour assurances Section V, Assurance responsabilité complémentaire (Umbrella); (Ajournement) (CP-5.10.7, R)
- 3.9.8 Contrat pour assurances Section VI, crime; (Ajournement) (CP-5.10.8, R)
- 3.9.9 Contrat pour assurances Section VII, Pollution – dommages environnementaux; (Ajournement) (CP-5.10.9, R)
- 3.9.10 Contrat pour assurances Section VIII, erreur & omission et responsabilité professionnelle et responsabilité des administrateurs et dirigeants; (Ajournement) (CP-5.10.10, R)
- 3.9.11 Contrat pour assurances Section IX, Cyberrisques; (Ajournement) (CP-5.10.11, R)

- 3.10 - Enveloppe budgétaire pour l'acquisition d'ordinateurs portables; (CP-5.13, R)

- 3.11 - Transferts budgétaires et affectation en immobilisation sur décisions de l'année en cours 2023; (CP-5.14, R)

- 3.12 - Mise en œuvre des projets culturels 2024 – Entente avec le ministère de la Culture et des Communications (MCC); (CP-2.1, R)

- 3.13 - Contrat à la firme Imagi, projet de réduction des produits à usage unique; (CP-1.1.3, R)

- 3.14 - Soutien au projet de l'OBV L'Assomption « le citoyen au cœur de la gestion des eaux »; (CP-1.2, R)

- 3.15 - Autorisation de paiement #2 dans le cadre des travaux au barrage de L'Épiphanie, (CP-1.3.1, R)

- 3.16 - Facturation à la Paroisse de Saint-Sulpice des travaux du cours d'eau April-Chevalier; (CP-1.3.2, R)

4. - **AUTRES SUJETS**

4.1 - Fonds régions et ruralité :

4.1.1 Projet du Carrefour industriel et expérimental de Lanaudière (CIEL);
(CP-3.1.1, R)

4.2 - Motion de remerciements à monsieur Pierre Lafontaine, membre de la Commission de développement économique et conseil d'administration de CieNOV; (CP-5.11, R)

4.3 - Délégués de comté; (CP-5.12, R)

4.4 - Approbation du budget 2024 de la Table des préfets et élus de la Couronne Nord (TPÉCN) touchant le contrat de prêt de service du coordonnateur aux dossiers métropolitains et divers; (CP-6.4.1, R)

4.5 - Varia;

5. - Période de questions;

6. - Ajournement de l'assemblée. (CP-5.15, R)